

### *Initiatives ministérielles*

nécessaire pour acheter des caisses enregistreuses complexes ou pour retenir les services de comptables.

Je dois d'abord vous avouer que je ne suis pas membre de votre parti. Ayant voté conservateur toute ma vie adulte, je me sens un peu responsable du pétrin dans lequel nous nous trouvons. Je suis amèrement déçus par ceux que nous avons choisis pour guider notre merveilleux pays.

Compte tenu de tous les scandales qui ont éclaté depuis que Mulroney et Wilson ont accédé au pouvoir, je me demande si les fabricants de caisses enregistreuses ont graissé la patte à quelqu'un.

J'ai fait circuler la pétition ci-incluse d'un côté de l'avenue Beacon jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place pour les signatures; tous les marchands l'ont signée. Ils sont très contrariés par les ennuis possibles et le travail supplémentaire qui sera requis pour la tenue des livres. Je compte fermer boutique à la fin de l'année. Je ne peux pas passer plus de temps à tenir les livres et à administrer des taxes. J'ai eu l'impression aujourd'hui, en parlant à une trentaine de personnes, que d'autres suivront mon exemple. Les grandes sociétés et les compagnies pétrolières auront bientôt absorbé tous les petits entrepreneurs.

Beaucoup d'entre nous de ce côté-ci de la Chambre recevons des lettres comme celle-ci d'électeurs qui nous demandent de nous opposer à la taxe en leur nom. C'est ce que j'ai le plaisir de faire ce soir à la Chambre.

Je souligne qu'au Canada les impôts et le régime fiscal en général se fondent sur un système d'observation volontaire qui suppose la confiance du public dans les décisions que nous prenons. La TPS et la vague d'opposition qu'elle suscite attaque ce sentiment de confiance. Lorsque ce genre de loi est imposé de force à tant de gens, le mécanisme d'observation volontaire est menacé. Ce projet de loi aura pour effet une expansion de l'économie souterraine, voire une diminution des recettes fiscales.

Quand ils parlent de ce projet de loi, les députés conservateurs utilisent le terme équité. Toutes les fois qu'ils prononcent ce terme, j'ai peine à réprimer un sourire, car ils n'ont pas du tout la même conception que nous de l'équité.

L'illustration la plus frappante des métamorphoses que les conservateurs ont fait subir au régime fiscal nous est sans doute fournie par le Conseil national du bien-être social sous forme de statistiques.

En effet, depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 1984, l'impôt sur le revenu de la famille de travailleurs moyenne a augmenté de 44 p. 100, et celui de la famille de classe moyenne type, de 10 p. 100 seulement. En revanche, l'impôt sur le revenu de la famille aisée type a diminué de 6 p. 100. Est-ce équitable?

Depuis 1984, les conservateurs ont haussé les impôts des sociétés de 21 p. 100, les impôts des particuliers, de 46 p. 100, et la taxe de vente, de pas moins de 67 p. 100. La question la plus lourde de sens concerne sûrement l'importance de la taxe de vente. C'est une bien curieuse conception de l'équité.

Toutes les fois que la question de l'équité revient sur le tapis, le ministre des Finances mentionne immédiatement le crédit d'impôt amélioré pour TPS. Nous en avons beaucoup entendu parler à la Chambre. Ce crédit sera payé en quatre versements égaux par année aux familles dont le revenu sera inférieur à 24 000 \$; les familles dont le revenu se situera entre 24 000 \$ et 30 000 \$ auront droit à une partie du crédit, suivant le nombre de membres qu'elles comprendront. Selon les calculs du ministre des Finances, la situation des familles à faible revenu se trouvera améliorée après l'entrée en vigueur de la TPS, en 1991.

Peut-être a-t-il raison, mais est-ce là une comparaison valable? Les familles pauvres sont clairement plus mal en point maintenant qu'avant l'arrivée de M. Wilson au poste de ministre des Finances.

De plus, même ce léger répit dont jouiront les familles à faible revenu en raison du crédit amélioré sera de courte durée. Le crédit n'est indexé que de 3 p. 100. Si le ministre des Finances voulait sérieusement protéger ce groupe de gagne-petit, il aurait au moins indexé pleinement le crédit au taux d'inflation.

Pour résumer, je veux présenter quelques-unes de nos solutions de rechange. Contrairement aux libéraux, nous en avons élaboré. Nous avons souligné qu'il n'y a eu aucune Commission royale d'enquête sur le régime fiscal en 25 ans. J'informe les téléspectateurs que nous sommes disposés à leur faire parvenir le rapport minoritaire exposant nos solutions de rechange s'ils veulent m'écrire à la Chambre des communes.

• (1910)

On prévoit que le projet de TPS du gouvernement permettra de recueillir 18,5 milliards de dollars. Nos propositions comprennent une réforme du régime d'impôt sur le revenu des particuliers, un élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu des sociétés, une écotaxe, c'est-à-dire une taxe d'accise pour décourager la fabrication et l'utilisation de produits dommageables pour l'environnement, et un impôt sur le transfert de la richesse, en somme, un impôt sur les millionnaires.

Pour conclure, il y a des solutions, quoique, à entendre le ministre des Finances, on ne le croirait jamais. Ces solutions sont applicables. Notre parti s'est donné la peine de les proposer, car il estime que, comme parti